

ENCOURAGER LES SORTIES

CULTURELLES DES FRANCILIENS

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

EN PARTENARIAT AVEC LE MONDE DU SPECTACLE PARISIEN

DOSSIER DE PRESSE - 24 FÉVRIER 2020



ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS, EN COLLABORATION AVEC LES 3 SYNDICATS DU SPECTACLE VIVANT PRIVÉ (CAMULC, PRODISS ET SNDTP), LANCE LE 24 FÉVRIER PROCHAIN UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INÉDITE POUR INCITER LES FRANCILIENS À SE RENDRE AUX SPECTACLES D'ÎLE-DE-FRANCE EN TRANSPORTS EN COMMUN.

POUR FACILITER ET AMÉLIORER LA VIE DES FRANCILIENS, ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS PROPOSE DES SOLUTIONS PRATIQUES, EN MATIÈRE DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ, POUR PROFITER AISÉMENT DE L'OFFRE CULTURELLE ET FESTIVE OFFERTE PAR LA RÉGION EN SOIRÉE.



« La Région Île-de-France dispose de richesses culturelles incroyables et c'est notre rôle que d'aider tous les Franciliens à en profiter. C'est pourquoi j'ai souhaité mettre en place ce partenariat inédit entre Île-de-France Mobilités, qui ne gère pas moins de 9,4 millions de déplacements par jour, et les trois syndicats majeurs du spectacle vivant privé français, qui assurent plusieurs centaines de milliers de spectacles chaque année. Les récentes grèves ont été très dures pour les Franciliens qui ont galéré pendant des semaines pour aller travailler mais aussi pour toute une économie du spectacle qui a vu son public se réduire considérablement, faute de transports. Il faut donc tourner la page et redonner envie de sortir de la manière la plus simple qui soit : en prenant les transports en commun. Des spectacles tous les soirs, à tous les prix avec un réseau d'une densité incroyable !

Je suis heureuse et fière de cette première campagne qui témoigne de mon engagement sans relâche pour soutenir le monde de la culture qui éclaire notre quotidien et qui mise sur les transports dans lesquels nous investissons comme jamais. »

Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités, Présidente de la Région Île-de-France.

« Nous sommes collectivement très heureux de la concrétisation de ce projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois.

Aujourd'hui, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, nous proposons aux spectateurs franciliens de faciliter leur venue vers les salles de spectacles dans des conditions optimales d'organisation.

Nos trois organisations professionnelles représentent l'ensemble des secteurs du théâtre, du cabaret, de l'humour et de la musique, soit des centaines de spectacles chaque jour accessibles à tous les publics.

Utiliser les transports franciliens est le chemin idéal pour venir découvrir un spectacle en famille, ou entre amis et vivre une expérience unique d'émotion et de partage. »

Olivier Darbois, président du PRODISS, Philippe Lhomme, président du CAMULC, et Bertrand Thamin, président du SNDTP.

À PARTIR DU 24 FÉVRIER, UNE CAMPAGNE MIXANT LES CODES D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS ET DU MONDE DU SPECTACLE

Quoi de plus simple pour se rendre à un concert, une pièce de théâtre ou dans un cabaret que de prendre les transports en commun ?

C'est à cette question que la nouvelle campagne de communication donne des réponses en s'appuyant sur trois visuels mélangeant les univers visuels des transports franciliens et du monde du spectacle :



► L'Île-de-France bénéficie d'un réseau de transport extrêmement dense au regard de la multitude de spectacles.



► Les transports vous déposent devant votre salle de spectacle quelles que soient les conditions de circulation sur la route. Et inutile de prendre du temps pour se garer !



► En arrivant à l'heure, vous pourrez profiter pleinement de votre spectacle dès la première seconde et sans avoir à déranger d'autres spectateurs.

Cette campagne de communication sera déployée dès le 24 février sur les réseaux sociaux, en affichage et sur les écrans FNAC au niveau des billetteries. Les bannières renverront vers la page d'accueil du site Vianavigo (pour le calcul de son itinéraire afin de rejoindre la salle de spectacle). Les principaux sites de billetteries soutiendront également l'initiative en mettant à disposition de la visibilité sur leur site, dans le cadre d'un partenariat : TickeTac, Ticketnet et BilletReduc (Fnacspectacles).

L'objectif de cette première campagne est de sensibiliser les Franciliens, dès la réservation de leurs sorties, à planifier leur venue et les inciter à venir en transports en commun.

LA CAMPAGNE EN CHIFFRES

1324 faces ou écrans sur 7 jours dont :

- 140 entrées de métro (démarrage le 27.02)
- 371 panneaux 2m² Clear Channel dans Paris (démarrage le 26.02)
- 517 panneaux 2m² JCDecaux en 1^e couronne (démarrage le 26.02)
- 296 écrans FNAC situés au niveau des billetteries (démarrage le 24.02)

Apporter un soutien permanent à la culture en Île-de-France : différentes mesures mises en place par Île-de-France Mobilités pour encourager les Franciliens à sortir à Paris

1 L'expérimentation des transports la nuit : les nuits festives

2 Des bus plus tard et plus souvent

3 Des places garanties et gratuites dans les Parcs Relais

4 Le covoiturage, encourager la mobilité partagée

1 L'EXPÉRIMENTATION DES TRANSPORTS LA NUIT : LES NUITS FESTIVES

Île-de-France Mobilités a lancé une expérimentation visant à ouvrir les transports en commun toute la nuit. En collaboration avec les acteurs du monde de la nuit, **cette expérimentation baptisée Nuits Festives a pour objectif de redonner envie aux Franciliens de sortir et de renforcer l'attractivité de Paris et de la Région Île-de-France.**

Elaboré avec la RATP et la SNCF (Noctilien), ce dispositif prévoit l'ouverture de six lignes de métro (1, 2, 5, 6, 9 et 14, qui circulent toutes les 10 minutes) de trois lignes de tram toute la nuit (2, 3a, 3b, avec une fréquence de 20 minutes) et le renfort de plusieurs lignes de Noctilien (notamment les lignes de grande couronne où le temps d'attente est divisé par deux).

Plus de 700 agents sont mobilisés pour assurer le service à cette occasion (agents de station, conducteurs, agents de sûreté...).

Mis en place depuis le 14 septembre 2019, le dispositif s'étend jusqu'en avril 2020 et sera reconduit s'il s'avère concluant.



RAPPEL

- Le métro reste ouvert le reste de l'année jusqu'à 2h les vendredis, samedis et veilles de fête (et 1h du dimanche au jeudi).
- Le RER assure quant à lui un service continu jusqu'à 00h30 le soir
- Les 48 lignes de bus Noctilien fonctionnent de 00h00 à 5h30 environ, toutes les nuits (variable selon les lignes).

Île-de-France Mobilités se mobilise depuis plusieurs années pour permettre à tous d'utiliser les transports en commun toute la nuit :

Le soir de la Fête de la Musique, Île-de-France Mobilités

propose un forfait spécial à 3,50 euros (non vendu à bord des bus) permettant un nombre illimité de voyages sur l'ensemble des réseaux d'Île-de-France (sauf Orlyval), le 21 juin à partir de 17h00 jusqu'au lendemain 7h00.

Le soir de la nuit de Nouvel An, les métros, trains, RER et bus circulent toute la nuit dans l'ensemble de l'Île-de-France. Leur accès est gratuit du 31 décembre, 17h, au 1^{er} janvier, midi.

2 DES BUS + TARD ET + SOUVENT

Afin de permettre aux Franciliens de parcourir plus facilement le dernier kilomètre depuis leur gare le soir, Île-de-France Mobilités développe un système de bus de soirée : à la gare, **le bus attend le dernier train avant de partir.** Le voyageur indique son arrêt de descente et le conducteur adapte son itinéraire en fonction des demandes.

Pour mieux adapter l'offre de bus aux modes de vie des Franciliens, **Île-de-France Mobilités a renforcé les horaires de soirée sur plus de 80 lignes de bus franciliennes** (jusqu'à 1h supplémentaire de circulation). Le dernier départ a lieu à 1h30 (au lieu de 00h30) pour certaines d'entre elles.

Le service de bus de nuit (Noctilien) a, quant à lui, été renforcé dans le cadre du plan de développement Noctilien, décidé en 2017, **avec le doublement de fréquence de lignes** (donc temps d'attente réduit pour l'utilisateur, avec un bus toutes les 20 min au lieu de 30 min) et **le prolongement de plusieurs lignes en petite et grande couronne.**



NOUVEAUTÉ 2020 : NOUVELLE TARIFICATION

Pour emprunter un bus Noctilien, il fallait auparavant un ticket pour les deux premières zones, puis ensuite un ticket supplémentaire par zone franchie. Île-de-France Mobilités fait évoluer cette tarification depuis le 1^{er} janvier 2020 afin de simplifier les trajets des Franciliens : **le trajet coûtera dorénavant au maximum 2 tickets T+ pour tous les Noctiliens de grande couronne.**

3

LES PARCS RELAIS :

UNE SOLUTION POUR GAGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Pour permettre aux Franciliens de garer facilement leur voiture aux abords des gares et ne plus être confrontés à la difficulté de trouver une place de stationnement ou d'arriver en retard à leur spectacle, **Île-de-France Mobilités a voté la création de 10 000 places de parking aux abords des gares d'ici 2021** (représentant un budget total début 2020 de 100 M€ dont 65 M€ en subvention directe par Île-de-France Mobilités).

Conçus pour encourager les automobilistes à utiliser les transports en commun, les Parcs Relais sont des parcs de stationnement situés à proximité d'une gare. Aujourd'hui, on dénombre au total **près de 20 000 places disponibles en Île-de-France réparties dans 550 parkings à proximité des gares, dont 69 sont labellisés Parcs Relais.**



Depuis le 1^{er} mars 2019, Île-de-France Mobilités offre l'abonnement des places de stationnement labellisées « Parcs Relais » aux détenteurs du passe Navigo annuel.

Fin 2019, ce sont près de 6 000 places qui sont désormais offertes aux abonnés Navigo détenteurs d'un forfait annuel, avec pour objectif d'atteindre les 10 000 places gratuites d'ici la fin de l'année 2020.

Cette mesure est une incitation forte à prendre les transports en commun dans la durée et **permet également une économie mensuelle d'environ 40€ pour l'abonné Navigo qui bénéficie d'une place de parking garantie et sécurisée pour sa voiture** : les Parcs Relais sont en effet équipés de vidéoprotection, de points de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Les automobilistes peuvent donc aisément se rendre à un spectacle à Paris sans se soucier d'avoir à garer leur voiture et de surcroît sans coûts de parking supplémentaires !

Contacts Presse :

Amélie Lange

amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr
01 82 53 80 90

4

LE COVOITURAGE : ENCOURAGER LA MOBILITÉ PARTAGÉE



Partager son véhicule est une des solutions pour se rendre au théâtre ou à un concert. **C'est pourquoi Île-de-France Mobilités incite les automobilistes franciliens à ouvrir leur portière.**

Si vous êtes conducteur : il suffit de télécharger et de s'inscrire sans attendre sur une des 5 plateformes de covoiturage partenaires de l'opération afin de proposer de partager son véhicule, chaque trajet est rémunéré de façon avantageuse grâce à une subvention spéciale accordée pour chaque trajet par Île-de-France Mobilités. Ainsi, en fonction de la distance parcourue, vous pouvez gagner 2€, 3€ voire 4€ par trajet !

Si vous êtes passager : depuis l'application Vianavigo (App Store - Google Play) ou le site internet Vianavigo, vous trouverez la liste des trajets de covoiturage correspondants à votre besoin. Le résultat précise l'opérateur de covoiturage, le lieu de prise en charge, les horaires de départ et le temps de parcours. Une fois le choix fait, Vianavigo vous redirige vers le site du partenaire concerné qui finalise la réservation et la mise en relation avec le conducteur !

Plateformes de covoiturage partenaires :
BlaBlaLines, Covoit'ici, Karos, Klaxit, OuiHop

